

Les effets négatifs des paradis fiscaux pour les économies nationales

Jacques Fontanel
in

Paradis fiscaux, pays filous.
La fuite organisée des impôts vers les pays complices
L'Hamattan , Paris, 2016.

Résumé :

Les paradis fiscaux pratiquent la politique du « beggar-thy-neighbour » Qui consiste à s'enrichir sur le dos des autres pays. Ils sont complices d'une grande partie de l'endettement public mondial, participant ainsi activement à l'appauvrissement des services publics et au développement des inégalités dans le monde, au profit des firmes et banques multinationales. Par leurs opérations comptables, ils modifient les PIB des pays en ne déclarant leurs profits que dans les pays peu imposés. Enfin, ils ne permettent pas aux pays en développement de sortir de leur dépendance et de leurs difficultés économiques, car les profits obtenus dans ces pays sont exportés.

Summary : Tax havens practise the "beggar-thy-neighbour" policy of getting rich on the backs of other countries. They are complicit in a large part of the world's public debt, thus actively participating in the impoverishment of public services and the development of inequalities in the world, to the benefit of multinational firms and banks. Through their accounting operations, they modify the GDPs of countries by declaring their profits only in countries with low taxes. Finally, they do not allow developing countries to escape from their dependence and economic difficulties, because the profits obtained in these countries are exported.

Mots clés : beggar-thy-neighbour, tax havens public debt, economic dependence, GDP

Les paradis fiscaux ont des conséquences négatives importantes sur le fonctionnement des économies de marché. Il est évidemment très difficile de connaître exactement les sommes dissimulées sous de vrais ou de faux noms, mais aussi quelle est la définition retenue pour mesurer l'importance de l'évasion fiscale. Les informations sont secrètes, les placements existent dans ces territoires parfois depuis deux générations et il est difficile de savoir comment ces valeurs ont été, ou non, réinvesties dans d'autres placements productifs, immobiliers ou en métaux précieux. Lorsque les pays accordent des amnisties fiscales, les sommes légalement réinsérées dans les économies nationales ne font pas l'objet d'informations précises, secret fiscal bien compris. Grâce à l'expertise de la société hollandaise, Promogroup, les Rolling Stones en utilisant les lois fiscales des Antilles néerlandaises, affichaient un taux d'imposition sur les vingt dernières années de... 1,6% de leurs revenus¹.

Les paradis fiscaux sont en partie responsables de l'endettement public de nombreux Etats, ils offrent un fort potentiel de prédation des richesses produites et ils remettent en cause le principe de l'égalité des citoyens et des entreprises devant l'impôt. En outre, par leur action et le camouflage qu'ils permettent sur la « réalité » des fonds financiers, ils empêchent parfois les pays en développement de bénéficier des fonds générés par les activités réalisées sur leur territoire. Enfin, ils sont à l'origine d'images déformées concernant la productivité d'une économie nationale.

Une dégradation des finances publiques

Les finances publiques de nombreux Etats connaissent aujourd'hui une grave crise d'endettement. Le manque à gagner relatif à l'évasion fiscale (légale ou illégale) est à la fois important et croissant. Les estimations très globales de ces pertes de revenus fiscaux les situent entre 300 et 2000 milliards de dollars par an selon les définitions retenues. Pour éviter une trop forte réduction de leur pouvoir d'achat, les Etats en viennent alors à s'endetter. Ces chiffres ne sont d'ailleurs pas très explicatifs et pertinents, non seulement parce que les marges d'estimation sont considérables, mais aussi parce que les paradis fiscaux exercent sur tous les Etats une pression à la baisse de leurs prélèvements obligatoires. En effet, les gouvernements sont conduits à limiter d'eux-mêmes les taux d'imposition pour rester dans la course à l'attractivité des investissements sur leurs territoires, ils restent constamment sous pression, en raison de la menace de délocalisation fiscale.

¹ Chavagneux, C. (2006), Les paradis fiscaux, piliers du capitalisme, Alternatives Economiques, n° 252, novembre.

Une course à la baisse des impôts sur les sociétés a même été engagée. Le taux d'imposition sur les sociétés situées légalement en Irlande est de 12,5 % et de nombreux pays de l'Est de l'Europe s'engagent aussi dans cette voie, au détriment des autres pays membres de l'Union européenne. « Le taux implicite d'imposition serait en moyenne de 27,5%, de 39,5% pour les PME et de 18,6% pour les grandes entreprises. Les plus grandes entreprises, celles de plus de 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, paient entre 15 et 20% de l'impôt sur les sociétés, alors qu'elles réalisent entre 50 et 70 % du chiffre d'affaires total »². Selon Christian Chavagneux, le premier investisseur étranger en France est la France³. Les filiales non résidentes des groupes français sont les principaux investisseurs internationaux en France, comme c'est aussi le cas pour les Etats-Unis. Cette situation met en évidence l'importance des stratégies de réduction optimale de l'impôt. L'Etat du Delaware, avec son système fiscal particulièrement intéressant, permet aux entreprises américaines d'économiser près de 300 milliards de dollars par an. Sans la concurrence des paradis fiscaux, les exigences du Delaware en matière fiscale seraient sans doute plus élevées, en vue de réduire l'endettement public et d'améliorer le fonctionnement des services collectifs.

En 2015, le déficit public a représenté à 2,1% (soit 215 milliards d'euros) du PIB (10.400 milliards d'euros) dans la zone euro, et 2,4% (soit 362 milliards d'euros) du PIB (soit 14.640 milliards d'euros) pour l'UE à 28, soit légèrement en dessous du seuil de 3% prévu par le Pacte de stabilité et de croissance. Sept États membres ont affiché un déficit supérieur ou égal à 3% du PIB: la Grèce (-7,2%), l'Espagne (-5,1%), le Portugal et le Royaume-Uni (-4,4% chacun), la France (-3,5%), la Croatie (-3,2%) ainsi que la Slovaquie (-3,0%). A l'inverse, le Luxembourg (+1,2%), l'Allemagne (+0,7%) et de l'Estonie (+0,4) ont un solde positif⁴. Globalement, l'endettement public a considérablement augmenté en deux décennies et les systèmes de l'évitement fiscal des gros contribuables y ont participé (Tableau n° 10).

² Assemblée Nationale (2011), L'application des mesures fiscales contenues dans les lois de finance, Rapport présenté par Gilles Carrez, n° 3631, Paris.

³ Chavagneux, C. (2011), A quoi servent les paradis fiscaux ?, Les Amis de l'Ecole de Paris, séance 1 juillet 2011,

⁴ Eurostat (2016), Déficit public de la zone euro et de l'UE28, respectivement de 2,1 % et 2,4% du PIB. Dette publique à 90,7 % et 85,2%. Communiqué de presse 76/2016., 21 avril.

<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7236001/2-21042016-AP-FR.pdf/01c19854-278f-4bd9-af8f-07eddf2c625c>.

Tableau n° 10 – L'endettement public (en milliards de dollars) dans le monde, le % endettement/PIB, le PIB par habitant, le nombre de mois de revenu mensuel dû à ce titre par chaque citoyen de plusieurs pays⁵.

Pays	Dettes publique en 2014 ⁶	% endettement/ PIB ⁷	PIB par habitant (dollars courants ⁸)	Nombre de revenus mensuels par citoyen
Allemagne	2793	80	43884	10
Brésil	1649	59	15037	7
Chine	1313	22	11906	2
Espagne	1084	94	33094	10
France	2451	93	37532	12
Grèce	297	175	25667	18
Inde	1352	52	5418	6
Irlande	255	124	45684	16
Italie	2381	133	35281	15
Japon	12247	226	36223	30
Luxembourg	10970	23	91047	2
Portugal	282	128	27804	18
Royaume-Uni	2623	91	38259	12
Russie	224	8	25248	1
USA	14327	72	53042	11

Le manque de ressources financières est un des leitmotivs de tous les discours politiques de tous les gouvernements. Dans ce contexte, l'enseignement et la recherche publics, le système de santé et de protection des plus faibles, la rémunération satisfaisante des fonctionnaires, l'aide aux agriculteurs et les soutiens financiers aux jeunes entreprises, toutes ces activités essentielles pour un pays subissent des compressions de crédits qui empêchent la réalisation de leurs objectifs républicains. L'Etat est volé d'une partie de ses revenus alors que l'idée dominante dans la population porte sur l'importance excessive des prélèvements obligatoires.

⁵ Les chiffres fournis sont relativement aléatoires selon les sources du FMI, de l'Union européenne ou de la Banque mondiale. En outre, il faut aussi tenir compte des taux d'intérêts afférents (supérieurs en Grèce au regard des Etats-Unis, par exemple), des remboursements à engager chaque année, de la longueur des contrats, de l'importance de l'économie nationale au regard des richesses produites mondialement. Bref, ce tableau ne fournit qu'une indication intéressante qu'il faudrait bien sûr peaufiner pour faire une analyse plus rigoureuse.

⁶ Dupray, La dette publique s'envole, <http://www.centralcharts.com/fr/forums/133-analyse-economique-fondamentale/139-la-dette-publique-mondiale-s-envole>

⁷ Economics help (2014) List of National Debt by countries, <http://www.economicshelp.org/blog/774/economics/list-of-national-debt-by-country/>

⁸ World Bank for 2013, <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD>

Une politique budgétaire souveraine non solidaire

Les Etats partenaires sont réticents à engager des négociations sur leurs budgets, un instrument de politique économique essentiel que chaque gouvernement souhaite conserver. Cependant, dans les espaces économiques communs, des négociations concernant le taux d'imposition des sociétés multinationales devraient être engagées. Cependant, les pays qui pratiquent le « dumping fiscal » refusent cette proposition, en exerçant leur veto pour toute proposition de contrôle collectif négocié. Du fait même de la nature différente des structures économiques des pays, la politique du « chacun pour soi » a permis aux grandes sociétés de faire jouer la concurrence entre les Etats sur la question des prélèvements obligatoires.

Grâce à cette situation collective du « benign neglect » de chaque partenaire, les entités morales ou physiques ont pu ainsi échapper totalement ou partiellement à l'impôt. Il en résulte une forme de prédation des richesses, qui permet ainsi aux dirigeants d'entreprise et aux actionnaires d'accroître leurs revenus personnels. L'existence des paradis fiscaux accroît l'expression pratique de l'aléa moral dans le comportement des personnes morales et physiques en mesure de l'exercer. Les banques ont soutenu leurs riches clients dans cette démarche, alors même que, en situation de crise, elles ont été renflouées par l'argent public. Les Etats sont aujourd'hui très endettés, et les banques organisent une forte pression pour être remboursées « rubis sur ongle ».

Une étude récente⁹ réalisée sur 20 pays membres de l'Union Européenne montre qu'en moyenne, les multinationales ont un taux d'imposition effectif inférieur de 3,5 points aux entreprises nationales, notamment les PME, lesquels ne disposent d'aucun recours face à cette hétérogénéité de la fiscalité sur le territoire territorial. La lutte contre l'évasion fiscale améliorerait singulièrement la compétitivité des petites et moyennes entreprises.

Les impôts directs réduisent les revenus des particuliers, les taxes indirectes augmentent les prix des marchandises et les prélèvements sur les salaires accroissent le coût de la main-d'œuvre¹⁰. Fin mai 2013, le Parlement européen évaluait à 1000 milliards d'euros l'argent public perdu chaque année en Europe¹¹, du fait de l'évasion fiscale. Il indique que cette

⁹ European Commission (2015). SME taxation in Europe – An empirical study of applied corporate income taxation for SMEs compared to large enterprises. CIP Programme 186/PP/CIP/12/F/S01C24, <http://ec.europa.eu/transparency/regexpert/index.cfm?do=groupDetail.groupDetailDoc&id=11838&no=3>

¹⁰ Cependant, si le gouvernement de la France pouvait faire payer l'ensemble des recettes fiscales votées au Parlement, il pourrait ainsi réduire de plus de 60 milliards par an le poids de l'impôt porté par l'ensemble des contribuables. Il y a 36 millions de foyers fiscaux, mais 19 millions seulement paient l'impôt sur le revenu. En moyenne, la fraude fiscale vole 3000 euros par an aux contribuables et sans doute plus de 6000 euros pour les ménages imposés dans la tranche des 30 %.

¹¹ Parlement européen (2013), Sur la lutte contre la fraude fiscale, l'évasion fiscale et les paradis fiscaux, Commission des affaires économiques et monétaires, 3 Mai, <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A7-2013-0162+0+DOC+XML+V0//FR>

somme correspond à un manque à gagner annuel de 2000 euros par citoyen européen.

L'égalité des citoyens et des entreprises devant l'impôt n'est pas effective

Les règles de la démocratie concernant la juste contribution de chaque citoyen ou entreprise au financement des biens collectifs ne sont plus vraiment respectées. Au Royaume-Uni, la Royal Bank of Scotland a bénéficié de 45 milliards de livres d'aides publiques. Les Panama's Paper nous ont aussi appris que cette même banque avait aidé de riches clients à éviter leurs obligations fiscales¹². Les cabinets d'avocat défendent les institutions privées et les individus disposant de patrimoines et de revenus conséquents. La fraude fiscale fait alors l'objet de négociations avec l'Etat, lequel récupérera, la plupart du temps, le montant qui aurait dû être payé.

Les taux moyen d'imposition des sociétés multinationales n'ont fait que décroître, passant officiellement de 33% en 1999 à 22 % en 2014, sans tenir compte des arrangements que les sociétés étrangères peuvent obtenir au moment de leur implantation. En 2009, les firmes multinationales ont obtenu de grands avantages financiers concernant l'écart entre le taux nominal et le taux effectif d'imposition, ce qui, par contrecoup, a affaibli le pouvoir d'achat des consommateurs et des classes moyennes, notamment des salariés. On peut alors constater les différences de traitement fiscal entre les entreprises multinationales capables d'utiliser tous les arguments pour s'installer avec profit sur un territoire, avec le soutien de l'Etat, au regard des obligations auxquelles sont astreintes les petites et moyennes entreprises. En outre, au delà de la négociation avec les instances étatiques, les entreprises multinationales sont en mesure de réduire leur taux d'imposition effectif en transférant une partie de leurs bénéfices dans des filiales situées dans les pays « filous » ou moins exigeants fiscalement. Les grandes entreprises paient proportionnellement moins d'impôts que les PME, ce qui leur donne de ce fait un avantage compétitif supplémentaire indiscutable¹³. Le Tableau n° 11 donne une information intéressante sur cet écart, il fournit cependant une estimation qu'il est particulièrement difficile de vérifier, car les informations sont lacunaires et souvent protégées par le secret des négociations.

¹² Joly, E. (2016), Pour en finir avec l'impunité fiscale, Le Monde Diplomatique, Juin.

¹³ Sénat (2015), Commission d'enquête sur l'évasion des capitaux et des actifs hors de France et ses incidences fiscales, Travaux parlementaires, Rapport n° 673, de M. Éric BOCQUET, fait au nom de la Commission d'enquête Evasion des capitaux, déposé le 17 juillet 2012, http://www.senat.fr/rap/r11-673-1/r11-673-1_mono.html

Tableau n° 11 : Taux nominaux et taux réels d'imposition des firmes multinationales en 2011¹⁴

Pays	Taux nominal (en %)	Taux réel (en %)
Belgique	39	10
Allemagne	37	4
Danemark	34	11
Espagne	35	4
France	33	7
Italie	36	8

Ce système augmente l'injustice, au bénéfice des plus riches et des contribuables les plus mobiles. Les PME sont nettement défavorisées, au même titre que les salariés qui ne peuvent se soustraire tout ou partie à l'impôt. Les acteurs économiques les moins mobiles et les classes moyennes supportent la plus grande partie de l'impôt et donc du financement des services publics, souvent offerts quasiment gratuitement aux grandes sociétés multinationales. Les premières victimes de la fuite des capitaux sont les classes moyennes et les pauvres. La fuite de l'épargne vers les paradis fiscaux provoque aussi une hausse des taux d'intérêt des banques nationales et locales qui manquent alors de liquidités. La lutte contre l'évasion fiscale améliorerait singulièrement la compétitivité des petites et moyennes entreprises.

En France, la Commissions aux Infractions Fiscales (CIF) choisit elle-même les dossiers qui seront, in fine, remis aux autorités judiciaires. Sur les 50.000 contrôles approfondis, 16.000 donnent lieu à des sanctions financières pour cause de fraude intentionnelle. Au total 1000 d'entre eux seront présentés au CIF, lequel n'en instruira que neuf sur dix, sans avoir à justifier ses décisions¹⁵. En outre, le Ministre des Finances dispose d'une sorte de « droit de grâce » qui a été appliqué dans les cas de Bernard Tapie ou de Karl Lagerfeld. Les sanctions devant les juges restent faibles, comme si le vol des ressources légales de l'Etat était moins grave que celui qui touche le secteur privé. Le nombre de contrôleur a diminué depuis 2008, la faute semble-t-il à l'endettement public, lequel est creusé par la fraude

¹⁴ Chiffres obtenus à partir du graphique publié, page 41, par CCFD-Terre solidaire, L'économie déboussolée, 2011, http://www.leparisien.fr/event/pdf/RAPPORT_CCFD_101206_BD.pdf

¹⁵ Ibidem, p.21. Le nombre de juges d'instruction est passé de 27 en 2001 à 8 en 2012. La plupart des pays européens ont diminué le nombre de postes d'inspecteurs. Concernant la liste des fraudeurs remis par Hervé Falciani (près de 3000 dossiers), 3) 4 % seulement ont été poursuivis devant un juge, malgré les preuves accablantes. Les 150.000 plus gros contribuables de France relèvent d'un service à part (Direction nationale de vérification des situations fiscales), qui en 2010 a ordonné 900 redressements et seulement 17 plaintes.

fiscale¹⁶. Les banques jouent un rôle très ambigu dans ce contexte, elles ne respectent pas toujours les règles concernant le signalement des mouvements financiers qui pourraient provenir de blanchiment d'argent ou de délits.

Il faudrait, en France, briser le monopole de Bercy concernant l'évasion ou la fraude fiscales, et encourager les « lanceurs d'alerte ». Il y a une grande réticence des pouvoirs publics à s'engager dans cette voie, malgré les promesses réitérées de trouver des solutions qui n'ouvrent pas la boîte de Pandore de la « délation ». Cette situation donne le sentiment d'une justice à deux vitesses, celle des citoyens ordinaires et celle des hommes ou sociétés de pouvoir qui laissent toujours suggérer que leur utilité sociale n'est pas suffisamment récompensée. Face à l'impôt, ils légitiment leur fraude par l'importance de la pression fiscale, une pression que bien peu de Français connaissent réellement en dehors des impôts indirects. Il faut rappeler que 52 % des ménages en France ne paient pas l'impôt sur le revenu.

Les pays en développement, nouvelles victimes

La CNUCED¹⁷ a mis en évidence les effets de l'évitement fiscal dans les pays en développement. En 2014, la contribution des firmes multinationales au budget des Etats dans ces pays était de l'ordre de 730 milliards de dollars, soit 23% des contributions de l'ensemble des sociétés concernées et 10% des revenus globaux des gouvernements (14 % en Afrique). Dans ce cadre, environ 30 % des investissements directs de l'étranger passent par les paradis fiscaux.

Le rapport considère qu'il en résulte une perte de l'ordre de 100 milliards de dollars de revenus fiscaux qui se dirigent vers les « offshore hubs » du fait de l'absence « artificielle » de profits dégagés par ces investissements, ce qui aurait pour conséquence une perte de production d'au moins 300 milliards de dollars, ce qui réduit ainsi le potentiel du développement économique des Etats les plus pauvres¹⁸. La perte estimée en termes de revenus fiscaux représente un tiers de cette somme. En appliquant un taux de réinvestissement des bénéfices de l'ordre de 50 %, 165 à 225 milliards

¹⁶ Alors que La France ne remplace plus qu'un fonctionnaire sur deux à la direction des Impôts, l'Administration américaine vient d'embaucher près de 1000 personnes destinées à lutter contre l'évasion fiscale des particuliers et des entreprises.

¹⁷UNCTAD, Investment and Enterprise Division (2015) FDI, Tax and Development. The fiscal rôle of multinational enterprises : towards guidelines for coherent international tax and investment policies, <http://investmentpolicyhub.unctad.org/Upload/Documents/FDI,%20Tax%20and%20Development.pdf>
International Centre for Tax and Development (2015), New UNCTAD Paper on Corporate Tax in Developing Countries, April, A working paper for review and feedback 3/26/2015. <http://www.home.walsingham.com/en/new-unctad-paper-corporate-tax-developing-countries-0>

¹⁸ UNCTAD (2015), FDI, Tax and Development, The fiscal role of multinational enterprises: towards guidelines for Coherent International Tax and Investment Policies, <http://investmentpolicyhub.unctad.org/Blog/Index/42>

de dollars pourraient être rendus disponibles chaque année pour le financement des économies nationales des pays en développement. En additionnant les pertes fiscales et les bénéfices qui ne se réinvestissent pas sur place, la perte de financement en faveur de la croissance des pays en développement est estimée entre 250 à 300 milliards de dollars par an¹⁹.

En Afrique subsaharienne, la fuite illicite ou incontrôlable des capitaux limite considérablement le budget alloué à l'agriculture, alors que 30 % de la population souffre de sous-alimentation. Selon la FAO, le déficit des finances publiques des États du Sud provoqué par la seule évasion fiscale représente 5 fois la somme nécessaire pour éradiquer la faim dans le monde²⁰. Si les investissements réalisés par les multinationales en Afrique transitent par les paradis fiscaux, il en va de même pour les avoirs des chefs d'Etat des pays les moins démocratiques, qui privilégient des placements en Suisse. Malgré la volonté internationale de limiter ces effets nocifs pour la réputation des pays « filous », le recours aux structures écran que constituent les trusts et les sociétés non résidentes favorise le maintien d'une opacité certaine maintenue (parfois par des mesures de corruption) et protégée (par les lois « orientées »).

Si les investissements en provenance ou à destination de paradis fiscaux ne sont pas tous liés à la corruption ou à d'autres activités criminelles, ils représentent plus de 20% du total mondial des investissements transfrontaliers, ce qui est hors de proportion au regard du poids économique réel de ces Etats²¹. De tels chiffres devraient inciter les pouvoirs publics à étudier l'importance, l'origine et la destination de ces flux.

La perversion des chiffres économiques réels

Les statistiques nationales du PIB, un concept par ailleurs bien discutable, influencent les comportements économiques plus ou moins optimistes des citoyens et des entreprises. Avec le système des prix de transfert, la valeur ajoutée globale des pays est aujourd'hui contestable, ils sont notoirement sous-évalués dans les pays victimes des paradis fiscaux, ce qui n'améliore pas leur effet d'attractivité et pèse sur les salaires des personnes qui en sont directement ou indirectement victimes. Ainsi, les multinationales peuvent démontrer que les travailleurs des paradis fiscaux sont autrement producteurs de richesses que ceux qui apportent les produits faisant l'objet de transferts de prix.

¹⁹ Cobham, A. (2015), UNCTAD Study on corporate tax in developing countries », 26/03/15, <http://uncounted.org/2015/03/26/unctad-study-on-corporate-tax-in-developing-countries/>

²⁰ CCFD-Terre solidaire (2011) L'économie déboussolée, http://ccfd-terresolidaire.org/ewb_pages/i/info_2378.php

²¹ http://www.transparency-france.org/ewb_pages/div/Projet_de_mesure_des_investissements.php

Tableau n°12 : Pourcentages des investissements nationaux dans les paradis fiscaux et des actifs investis dans un pays depuis un paradis fiscal en 2011, sur la base des chiffres fournis par le FMI²²

Pays	% des actifs d'un pays investis dans un paradis fiscal, rapporté au total des actifs investis depuis l'étranger	% des actifs investis dans un pays depuis un paradis fiscal rapporté au total des actifs investis dans ce pays depuis l'étranger
Madagascar	96	na
Iles Cook	95	na
Mozambique	94	25
Montserrat	93	na
Chine	83	65
Jamaïque	75	na
Ukraine	64	28
Hongrie	61	32
Russie	60	61
Macao	54	38
Martinique	49	na
Grèce	35	29
Irlande	34	27
Libéria	32	71
Canada	29	16
USA	26	17
UK	25	16
Belgique	24	26
Pays-Bas	23	27
Brésil	22	15
Inde	20	57
Singapour	18	28
Islande	17	76
Allemagne	14	23
Suisse	13	21
France	10	21
Japon	10	13

Le Tableau n°12 met en évidence les pourcentages des investissements nationaux en faveur de 29 paradis fiscaux²³ et les actifs investis depuis un

²² Transparency International France (2014), Mesure de l'importance des paradis fiscaux dans l'économie mondiale, 15 mai, http://www.transparency-france.org/e_upload/pdf/resultats_finaux.pdf

²³ Ils ne concernent que les pays suivants : la Suisse, le Luxembourg, Chypre, Malte, Gibraltar,

paradis fiscal dans le même pays. Les chiffres fournis sont intéressants, même s'ils mériteraient sans doute des vérifications plus rigoureuses. Il faut considérer qu'ils ne sont pas toujours disponibles, qu'ils sont calculés sur la base de « recoupements », ce qui met en évidence l'opacité volontaire des opérations. On peut cependant constater d'une part l'importance de ces investissements vers les paradis fiscaux, et d'autre part l'absence d'investissement dans certains pays du fait du refus des nationaux ou des firmes multinationales de s'engager dans cette voie

L'importance des sommes qui échappent à l'investissement national au profit des paradis fiscaux se fait au détriment de Madagascar, du Mozambique, de la Chine (même si des sommes importantes reviennent s'investir, avec un dédit de l'ordre de 28 % pour l'année concernée), mais aussi dans des pays développés comme l'Ukraine (déficit de 36 %), l'Irlande (déficit 7%), la Grèce (déficit 6 %), le Canada (déficit 13 %), les Etats-Unis (déficit 9 %) ou le Royaume-Uni (déficit 9 %). Au contraire, l'Allemagne (+ 9%), la Suisse (+ 9%) ou la France (+11 %) reçoivent plus d'investissements des pays « filous » qu'ils n'y investissent officiellement. L'interprétation de ces chiffres n'est pas toujours très claire, et elle doit se faire cas par cas, au regard des stratégies différentes des Etats selon les lois nationales en vigueur. Il n'en reste pas moins vrai que ces informations mettent en évidence la difficulté à comptabiliser toutes les ressources produites par un pays, alors même qu'il existe de nombreuses procédures qui permettent, sans grand danger, de « triturer » les chiffres et le contenu des opérations à des fins d'optimisation ou d'évitement fiscal.

Il faut aussi rappeler que l'économie souterraine représente entre 5 et 20 % du PIB de l'Union européenne²⁴, cet écart indiquant clairement que les informations statistiques fournies manquent d'exactitude. Si les PIB calculés par les organismes officiels des Etats cherchent à déterminer la production globale de l'économie souterraine, ils n'en sont pas moins confrontés au secret des affaires ou aux actions illégales. Pourtant, les efforts des pouvoirs publics pour en réduire l'étendue ne sont pas négligeables, mais avec la mondialisation et l'évolution des techniques numériques les contrôles deviennent de plus en plus difficiles à mettre en place avec une fiabilité suffisante. Dans la définition de la production souterraine, avec les activités illégales, la « sous déclaration » des chiffres d'affaires réels constitue la plus importante source de pertes des revenus publics. Dans ce cadre, les entreprises multinationales sont passées maîtres

Guernesey, Jersey, Liechtenstein, Andorre en Europe, les Iles Vierges britanniques, les Iles Caïman, Hong-Kong, Macao, Bahamas, Panama, Iles Maurice, Anguilla, Antigua and Barbuda, Aruba, Barbade, Belize, Bermudes, Iles Marshall, Seychelles, Sint Marteen, St Kitt and Nevis, St Lucia, St Vincent and the Grenadines, Turques & Caïques,

²⁴ Lequiller, F. (2014), L'économie souterraine dans le PIB : avancées et limites, OCDE. http://www.economie.gouv.fr/files/francois_lequiller_ocde.pdf

pour contrôler dans les plus grands détails leurs déclarations en relation avec celles de toutes leurs filiales. La demande exprimée par les gouvernements d'obtenir toutes les informations concernant les déclarations des filiales situées à l'étranger devrait fournir des moyens non négligeables pour déterminer la nécessité de redressements fiscaux éventuels, mais il n'en reste pas moins difficile d'opposer les prix proposés par l'entreprise mère, laquelle peut s'appuyer sur les intérêts des gouvernements des paradis fiscaux pour contester les estimations de l'administration fiscale.

Selon le rapport de CCFD-Terre solidaire²⁵, les Îles Vierges britanniques investissent quatre fois plus que le Japon en Chine. Chaque habitant investit en théorie près de 700.000 dollars par an dans les dix plus puissantes économies mondiales. Les Îles Vierges, les Îles Caïmans, le Luxembourg, l'Île Maurice et les Pays-Bas ont des investissements directs cumulés à l'étranger 70 % supérieurs à ceux des États-Unis et trois fois plus que le Japon, l'Allemagne et la France réunis. Le Luxembourg est le deuxième fonds de placement après les États-Unis, il est le premier centre international de gestion de fortune de la zone euro, grâce aux avantages accordés aux holdings (plus de 15.000 holdings détenant près de 2.300 milliards d'euros). Les fichiers d'OffshoreLeaks ont dévoilé l'existence de 120 000 trusts et sociétés prête-noms dans les îles Caïman et les îles Vierges. L'activité des paradis fiscaux est considérable, elle représente 20 % de la richesse mondiale privée, les activités illicites étant estimées au quart de ces montants²⁶.

Les personnes physiques ou morales exerçant des activités illégales peuvent échapper au contrôle des juridictions nationales, car les paradis fiscaux leur permettent d'occulter l'origine des fonds. La ratification de la convention de l'ONU de décembre 1999 sur la suppression du financement du terrorisme retient notamment le gel immédiat de tous les fonds et avoirs des terroristes, conformément à la résolution 1373 de l'ONU, la déclaration de soupçons des établissements financiers, la surveillance des systèmes de transfert de fonds parallèles ou encore la transparence des entités non financières comme les organisations caritatives. La lutte contre le terrorisme a été l'un des facteurs de renforcement des règles de lutte contre le blanchiment de capitaux. Les groupes terroristes savent utiliser les techniques financières proposées par les États « filous ». Les affaires de piraterie bénéficient parfois à certains paradis fiscaux comme Londres, Dubaï ou le Kenya. L'exercice d'auto-évaluation mené par les membres du GAFI fait apparaître que seuls la France et les Pays-Bas répondent

²⁵ CCFD-Terre solidaire, L'économie déboussolée, 2011, http://www.leparisien.fr/event/pdf/RAPPORT_CCFD_101206_BD.pdf

²⁶ Assemblée Nationale (2013), Lutte contre les paradis fiscaux : si l'on passait aux actes, Rapport n° 1423, présenté par Alain Bocquet et Nicolas Dupont-Aignan, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1423.asp>

totalement aux standards définis par l'organisme en matière de lutte contre le financement du terrorisme.

Enfin, du fait de l'opacité des opérations financières sur ces territoires, les acteurs financiers dominants sont susceptibles de prendre des risques importants, en vue d'échapper au contrôle des régulateurs, des actionnaires ou des agences de notation. Les « paradis fiscaux » sont particulièrement adaptés à la mise en place de stratégies purement financières qui échappent au contrôle des Etats et même de certains propriétaires. Il en résulte une instabilité financière, productrice d'un aléa systémique particulièrement élevé, dont les conséquences pour la croissance et l'emploi peuvent s'avérer particulièrement dangereuses.

Bibliographie

- Assemblée Nationale (2000), La lutte contre le blanchiment des capitaux en France : un combat à poursuivre, Président V. Peillon, Rapporteur, A. Montebourg. Mission d'information commune sur les obstacles au contrôle et à la répression de la délinquance financière et du blanchiment des capitaux en Europe, 30 mars 2000.
- Assemblée Nationale (2012), Délinquance financière et blanchiment des capitaux, <http://www.assemblee-nationale.fr/11/dossiers/blanchiment.asp>, 11 Avril.
- Assemblée Nationale (2013), Lutte contre les paradis fiscaux : si l'on passait aux actes, Rapport n° 1423, présenté par Alain Bocquet et Nicolas Dupont-Aignan, <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1423.asp>
- CCFD-Terre solidaire (2011) L 'économie déboussolée, http://ccfd-terresolidaire.org/ewb_pages/i/info_2378.php
- CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France et Secours Catholique-Caritas France (2016), En quête de transparence, sur la piste des Banques françaises dans les paradis fiscaux, 16 Mars 2016
[.https://www.oxfamfrance.org/sites/default/files/file_attachments/rapport_sur_la_piste_des_banques_francaises.pdf?utm_source=oxf.am&utm_medium=Zhra&utm_content=report](https://www.oxfamfrance.org/sites/default/files/file_attachments/rapport_sur_la_piste_des_banques_francaises.pdf?utm_source=oxf.am&utm_medium=Zhra&utm_content=report)
- Chavagneux, C. (2006), Les paradis fiscaux, piliers du capitalisme, Alternatives Economiques, n° 252, novembre.
- Chavagneux, C. (2011), A quoi servent les paradis fiscaux ? Les Amis de l'Ecole de Paris, séance 1 juillet 2011. *Le journal de l'école de Paris du management* 6/2011 (n° 92), p. 26-33
: www.cairn.info/revue-le-journal-de-l-ecole-de-paris-du-management-2011-6-page-26.htm.
- Choubaeva, V., Fontanel, J. (2015), Les paradis fiscaux, Mémo. Grenoble/Saint-Petersbourg.
- Cobham, A. (2015), UNCTAD Study on corporate tax in developing countries », 26/03/15, <http://uncounted.org/2015/03/26/unctad-study-on-corporate-tax-in-developing-countries/>
- Coulomb, F., Fontanel, J. (2006), Spéculation et instabilité financière internationale, in « Des flux et des territoires. Vers un monde sans Etats ? ». Sous la direction de Bernard Jouve et Yann Roche, Presses de l'Université du Québec, Montréal, 2006.
- Coulomb, F., Bensahel, L., Fontanel, J. (2007), The concepts of economic war and economic conflicts in a global market economy, in « Arms, War, and Terrorism in the

global economy today, Ed. Wolfram Elsner, Ed. LIT Verlag, Bremen Schriften zur Konverzion, Hamburg.

- Dupray, La dette publique s'envole, http://www.centralcharts.com/fr/forums/133-analyse- _ economie-fondamentale/139-la-dette-publique-mondiale-s-envole

- Economics help (2014) List of National Debt by countries,

<http://www.economicshelp.org/blog/774/economics/list-of-national-debt-by-country/>

- Eurostat (2016), Déficit public de la zone euro et de l'UE28, respectivement de 2,1 % et 2,4% du PIB. Dette publique à 90,7 % et 85,2%. Communiqué de presse 76/2016., 21 avril [.http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7236001/2-21042016-AP-FR.pdf/01c19854-278f-4bd9-af8f-07eddf2c625c](http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7236001/2-21042016-AP-FR.pdf/01c19854-278f-4bd9-af8f-07eddf2c625c)

- Fontanel, J. (2001), L'action économique de l'Etat. Editions L'Harmattan, 2001.

- Fontanel, J., (2003). Civilisations, globalisation et guerre. Collection Débats, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

- Fontanel, J. ((2005), La globalisation en analyse. Géoeconomie et stratégie des acteurs. Coll. La Librairie des Humanités, l'Harmattan, Paris. Septembre.

- Fontanel, J. (2006), Spéculation internationale et géopolitique, Annuaire Français des Relations Internationales, Vol. VI. 2006.

- Fontanel, J., & Henriques, P. (2007). A Globalização em «análise»: geoeconomia e estratégia dos actores.

- Fontanel, J. (2007), Questions d'éthique, Coll. « Les idées et les théories à l'épreuve des faits, l'Harmattan, Paris.

- Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2014), For a General Concept of Economic and Human Security, in R. Bellais (Ed.), The Evolving Boundaries of Defence : An Assessment of Recent Shifts in Defence Activities, Emerald, Bingley.

- Fontanel, J. (2016) La sécurité économique et sociétale : pour une conceptualisation humaniste multidimensionnelle, PSEI, Politique de Sécurité Européenne et Internationale, n° 3. 2016-<http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=822>

- Fontanel, J. (2016), La Finance, prédatrice des richesses, Document de Travail, Université Grenoble-Alpes, EDDEN, Grenoble, à paraître.

- GAFI (2016) Normes internationales sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les recommandations du GAFI, 16 Février. http://www.fatf-gafi.org/media/fatf/documents/recommendations/Recommandations_GAFI.pdf

- Kaufmann, D., Gillies, A. (2016), From Panama to London: Legal and illegal corruption require action at the UK anti-corruption summit, Brookings – Blog – May 9. <http://www.brookings.edu/blogs/future-development/posts/2016/05/09-corruption-panama-papers-kaufmann-gillies>

- Lequiller, F. (2014), L'économie souterraine dans le PIB : avancées et limites., OCDE. http://www.economie.gouv.fr/files/francois_lequiller_ocde.pdf

- Joly, E. (2016), Pour en finir avec l'impunité fiscale, Le Monde Diplomatique, n°747, Juin.

- Oxfam America (2016), Top 50 US Companies stash a trillion Dollars Offshore While Benefitting from Trillions in Government Support, April 14, <http://www.oxfamamerica.org/press/top-50-us-companies-stash-a-trillion-dollars-offshore-while-benefitting-from-trillions-in-government-support/>

- Parlement européen (2013), Sur la lutte contre la fraude fiscale, l'évasion fiscale et les paradis fiscaux, Commission des affaires économiques et monétaires, 3 Mai, <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A7-2013-0162+0+DOC+XML+V0//FR>

- Parlement Européen. (2015). European Parliament resolution of 25 Mars on the Annual Tax Report, ECON, Procedure 2014/2144(INI), <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&language=EN&reference=P8-TA-2015-0089>.
- Sénat (2015), Commission d'enquête sur l'évasion des capitaux et des actifs hors de France et ses incidences fiscales, Travaux parlementaires, Rapport n° 673, de M. Éric BOCQUET, fait au nom de la Commission d'enquête Evasion des capitaux, déposé le 17 juillet 2012, 30 avril 2015, http://www.senat.fr/rap/r11-673-1/r11-673-1_mono.html
- Transparency International (2008), Peut-on faire disparaître les paradis fiscaux? http://www.transparencyfrance.org/ewb_pages/div/ - Transparency International France (2014), Mesure de l'importance des paradis fiscaux dans l'économie mondiale, 15 mai,
- UNCTAD (2015), FDI, Tax and development, The fiscal role of multinational enterprises: towards guidelines for Coherent International Tax and Investment Policies, UNCTAD, Geneva. <http://investmentpolicyhub.unctad.org/Upload/Documents/FDI,%20Tax%20and%20Development.pdf>
- **World Bank for 2013**, <http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD>
- Zucman, G. (2015), The Hidden Wealth of Nations ; The Scourge of Tax Havens, University of Chicago Press, Chicago, 200 page